

Une formation dans un cadre agréable

CFA
Agricole et Hippique -
Rethel



CFA
du Balcon des
Ardennes -
Saint-Laurent



L'apprentissage, c'est :

Une formation en alternance : 14 à 20 semaines au CFA, le reste du temps chez le maître d'apprentissage

- Un salaire
- Une expérience professionnelle
- Un diplôme reconnu

Salaires d'un apprenti

L'apprenti est un salarié de type particulier.

Il doit 35 heures de travail par semaine au Maître d'Apprentissage et bénéficie de 5 semaines de congés payés par an.

Il est rémunéré par le Maître d'Apprentissage sur la base minimale d'une 2^e année de formation majorée de 15 points

	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	A partir de 21 ans
2 ^e année	52 % du SMIC	64 % du SMIC	76 % du SMIC



Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Hippique des Ardennes

**Nouvelle formation
au CFA de Rethel**

Certificat de Spécialisation Multi-options

Conduite d'un élevage avicole et
commercialisation des produits

Niveau IV

CFA Agricole et Hippique
EPLEFPA
Route de Novion
08300 Rethel

Tél : 03.24.39.60.20
Fax : 03.24.39.60.15
cfa@cense08.fr



Site internet
cfa.cense08.fr



CS Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits

Présentation de la formation

Formation de niveau IV permettant de renforcer ses compétences pour une future installation/reprise et/ou approfondir ses connaissances dans la conduite d'un élevage avicole

Elle se déroule sous forme de semaines à thèmes organisées de façon stratégiques en fonction des calendriers des travaux agricoles ce qui permet d'avoir une formation professionnelle de terrain

Conditions d'admission

- Etre titulaire au minimum d'un diplôme du champ de la production agricole ou bien avec les productions animales de niveau IV
- Avoir des connaissances dans le milieu agricole et l'élevage avicole
- Un entretien
- Test de positionnement pour un parcours individualisé

Contenu de la formation

- Etre capable d'organiser un système avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)
- Etre capable de mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive (chair et/ou production d'œufs) dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal
- Etre capable d'analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive (chair et/ou production d'œufs)

option transformation :

- Etre capable de mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles non intensives dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail

Objectifs professionnels

L'apprenant doit à la fin de sa formation sortir avec un œil professionnel afin de pouvoir détecter les anomalies qu'il peut rencontrer sur une exploitation agricole, savoir organiser un travail d'équipe et quotidien avec efficacité tout en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Métiers visés

- Salarié d'un élevage avicole
- Installation / reprise
- Chef d'élevage avicole
- Vente directe à la ferme

Déroulement de la formation

Cette formation se déroule sur 1 an :

- 13 semaines de présence au CFA + 1 facultative pour le CAPTAV + 3 semaines pour l'option transformation
- 35 ou 39 semaines en entreprise (congés compris) selon la formule

Lieux de formation

Organismes de formation :

- CFA de Rethel
- CFA de Saint-Laurent